Mamère plaide la régularisation d'un Marocain pour homosexualité

15/01/2011 à 21h06
Le député-maire Europe Ecologie-Les Verts de Bègles, **Noël Mamère**, a annoncé samedi 15 janvier avoir écrit au préfet de Gironde pour demander la **régularisation** d'un jeune Marocain, **homosexuel** et fils d'un imam, sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. S'il est expulsé au Maroc, Karim, 25 ans, "risque trois ans d'**emprisonnement** et une très forte amende car l'homosexualité est criminalisée dans ce pays", a déclaré Noël Mamère, lors d'une conférence de presse à Bordeaux, en présence du jeune homosexuel qui demande à ne pas être identifié.

Le tribunal administratif de Bordeaux a rejeté le 28 décembre un recours de Karim, qui se réserve la possibilité de **faire appel** avant fin janvier, a précisé son avocat, Me Uldrif Astié.
Mais ses soutiens espèrent davantage une régularisation "à titre gracieux" du préfet Dominique Schmitt.

"Maintenant, c'est une course de vitesse pour convaincre le préfet (…) que Karim ne doit pas revenir au Maroc, mais qu'il doit rester en France pour être protégé, a déclaré Noël Mamère. C'est une **situation humanitaire**, c'est une situation de double peine, car ce garçon est sous le coup d'une absence de titre de séjour et il est victime de son orientation sexuelle".

Source : Nouvel Obs